

BON DE COMMANDE – LOCATION DE MOBILIER



Société _____ Contact _____

Adresse de facturation _____

Email _____ @ _____ Tel _____

Évènement _____ date de _____ à _____

Nom du stand _____ N° stand _____ N° TVA _____

Référence	Désignation	Qté	Prix unitaire €	Total €
Frais logistiques				110€
Assurance obligatoire				
Total Net H.T.				
T.V.A				
Total T.T.C.				

Assurance obligatoire:

Montant total de la location			Prime
De 0,00	à 39,00	€ H.T.	12 €
De 40,00	à 77,00	€ H.T.	18 €
De 78,00	à 154,00	€ H.T.	23 €
De 155,00	à 231,00	€ H.T.	29 €
De 232,00	à 385,00	€ H.T.	39 €
De 386,00	à 770,00	€ H.T.	54 €
De 771,00	à 1540,00	€ H.T.	74 €
De 1541,00	à 3077,00	€ H.T.	139 €

Au-delà : 7% du Total H.T.

RIB:

Iban: MC58 3000 3015 0400 0201 6049 930
 Bic: SOGEMCM1
 Société Générale – 16 avenue de la Costa – 98000 Monaco

- Paiement par chèque à l'ordre de CAROLI EXPO
- Paiement par virement bancaire (cf RIB) – (Hors Europe : ajoutez 25€ de frais bancaires supplémentaires)
- Paiement par carte de crédit (Visa, Mastercard, American Express) : ajoutez +1.5% du montant total pour les frais bancaires)

Numéro de carte : _____ Date d'expiration : _____ Signature : _____

Titulaire de la carte : _____ Cryptogramme : _____

Aucune commande ne sera prise en compte si elle n'est pas accompagnée de son règlement.

La validation d'une commande est soumise à la confirmation par mail de nos équipes.

Conditions de location CAROLI EXPO

Commande : nos prix sont établis pour la durée de l'exposition (2 à 15 jours maximum) et s'entendent transport en France, sur les lieux des foires ou expositions officielles (T.V.A. 20% en sus). Pour être enregistrée, toute commande devra se faire par écrit sous forme de bon de commande accompagné de : 1 chèque du montant total ou d'un avis de virement de la somme totale.

Livraison : le matériel sera mis à la disposition du client la veille de l'ouverture du salon. La responsabilité du locataire commence dès la livraison du matériel sur le stand, même si celui-ci n'a pas encore pris possession de son stand. Aucune réclamation ne sera admise, passé un délai de 24 heures après la mise à disposition du matériel. Pour toute commande refusée à la livraison, la société CAROLI EXPO se réserve le droit de facturer le transport et la main d'œuvre.

Assurance : l'assurance « risques et pertes » du matériel est obligatoire. Le refus de souscrire engage automatiquement la pleine responsabilité du locataire en cas de dommages ou disparition du matériel. La garantie du vol est subordonnée à la fourniture d'un récépissé de dépôt de plainte auprès des autorités compétentes.

Responsabilité du locataire : le locataire est responsable du matériel loué, de la livraison à la reprise. Le matériel en bon état devra être utilisé conformément à sa destination usuelle et ne rien faire ou laisser faire qui puisse le détériorer. Le locataire est responsable de toute détérioration. Le mobilier loué doit être tenu à notre disposition vide de tout contenu dès la fermeture de l'exposition. CAROLI EXPO ne saurait être tenue responsable en cas de pertes d'objets, marchandises ou documents appartenant au client, et qui auraient pu être laissés dans le matériel loué. Les clés devront rester sur les meubles : en cas de perte, elles seront facturées aux locataires. En cas de force majeure, CAROLI EXPO se réserve le droit de fournir en remplacement des meubles commandés, du matériel de même valeur ou de meilleure qualité. Le matériel loué reste la propriété de CAROLI EXPO et ne pourrait en aucun cas faire l'objet de déplacement ni cession. Toute contestation ou litige seront soumis au Tribunal de Commerce de Monaco qui sera seul compétent.

Cachet de l'Entreprise :

Date et signature :

———— STAND DESIGN, PRODUCTION & GENERAL INSTALLATION OF EVENTS ————

S.A.M. au capital de 150 000 € R.C.I. 02 S 04039 - S.S.E.E. 9002Z10260

"ATHOS PALACE" - 2, rue de la Lùjernetta - MC 98000 MONACO - Tel : 00 377 97 98 50 00

E-mail : info.caroliexpo@groupecaroli.mc – Web site : www.caroliexpo.mc